

Banque Nationale de Données

Rapport statistique – Données Générales

2015



CNRACL

La retraite des fonctionnaires
territoriaux et hospitaliers

PRÉVENTION

SYNTHESE DES STATISTIQUES 2015 DES ACCIDENTS ET MALADIES PROFESSIONNELLES DANS LES COLLECTIVITÉS HOSPITALIÈRES ET TERRITORIALES

L'ÉCHANTILLON 2015

Le périmètre

Depuis plusieurs années, la Caisse des dépôts recueille des informations concernant les accidents et maladies professionnelles sur un périmètre de collectivités utilisatrices de l'outil PRORISQ ou alimentant la Banque nationale de données (BND¹). Pour l'année 2015, ce périmètre représente 35 % de la population active de la CNRACL² (hors SDIS³) et 95 % des effectifs de l'ensemble des SDIS.

	Effectif CNRACL			Effectif BND			% de couverture
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
Hospitalier	178 422	774 130	952 552	47 202	217 543	264 745	28%
Territorial (hors sdis)	592 416	850 292	1 442 708	238 394	341 577	579 971	40%
Total	770 838	1 624 422	2 395 260	285 596	559 120	844 716	35%

	Effectif SDIS total	Effectif SDIS BND	% de couverture
SPP	40 966	39 104	95%
SPV	193 656	182 771	94%
PATS	11 475	11 050	96%
Total	246 097	232 925	95%

85 000 ÉVÉNEMENTS EN 2015 ET 2,6 MILLIONS DE JOURNÉES PERDUES⁴

	événements	avec arrêt	part avec arrêt	Jours d'arrêt	Moy. Jours d'arrêt
Hospitalier	25 495	12 665	49,7%	752 552	59,4
Territorial (hors sdis)	47 893	31 411	65,6%	1 608 501	51,2
Total	73 388	44 076	60,1%	2 361 053	53,6

SPP	6 859	4 067	59,3%	146 329	36,0
SPV	4 955	2 567	51,8%	87 450	34,1
PATS	474	276	58,2%	13 200	47,8
Total	12 288	6 910	56,2%	246 979	35,7

Ensemble	85 676	50 986	59,5%	2 608 032	51,2
-----------------	---------------	---------------	--------------	------------------	-------------

85 676 événements et 2,60 millions de jours perdus sont comptabilisés pour 2015.

Les collectivités territoriales comptabilisent 65 % des événements alors qu'elles représentent 60% de la pop active de la CNR

La collaboration avec la DGSCGC⁵ permet d'avoir une représentativité importante des SDIS soit 95 % des effectifs pour 2015. Ils recensent plus de 12 000 événements.

Enfin, avec 28 % de la population hospitalière active de la CNRACL, ce secteur comptabilise plus de 25 000 événements.

1- Banque nationale de données. Il s'agit d'un entrepôt de données qui recueille les déclarations d'accidents ou de maladies professionnelles de la fonction publique hospitalière et territoriale issues de l'outil PRORISQ.

2- Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (CNRACL) est un régime spécial de sécurité sociale au sens de l'article L711-1 du code de la sécurité sociale.

3- SDIS : Services départementaux d'incendie et de secours

4- Les jours d'arrêt arrêtés au 30/11/2016 correspondent au nombre de jours d'arrêt des événements de l'année 2015 uniquement.

5- DGSCGC : Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises

LES INDICATEURS³

Les hospitaliers ont un taux de sinistralité plus important que les territoriaux.

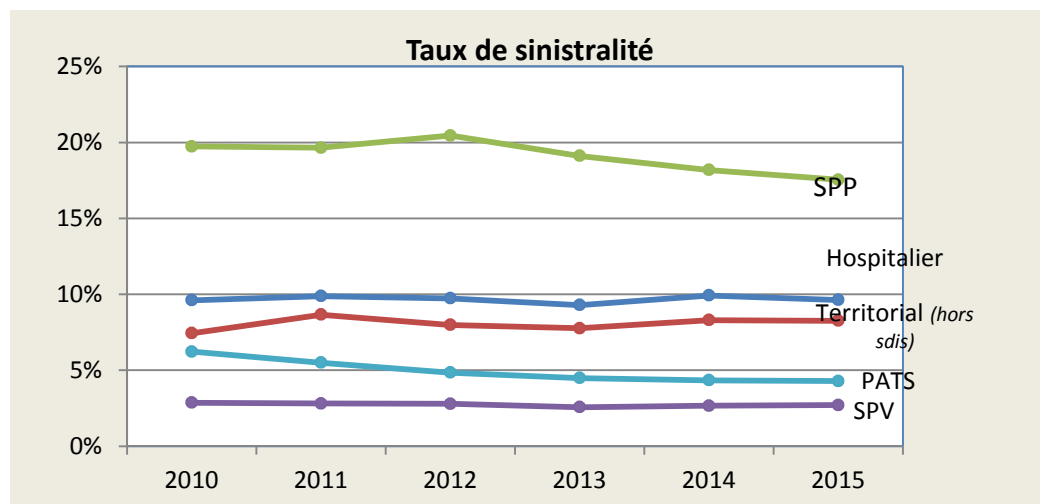
L'activité des sapeurs-pompiers professionnels reste la plus accidentogène.

	Taux de sinistralité	Taux de fréquence	Indice de fréquence	Taux de gravité
Hospitalier	9,6%	29,8	47,8	1,8
Territorial (hors sdis)	8,3%	33,7	54,2	1,7
Total	8,7%	32,5	52,2	1,7

SPP	17,5%	64,7	104,0	2,3
SPV	2,7%	8,7	14,0	0,3
PATS	4,3%	15,5	25,0	0,7
Total	5,3%	18,5	29,7	0,7

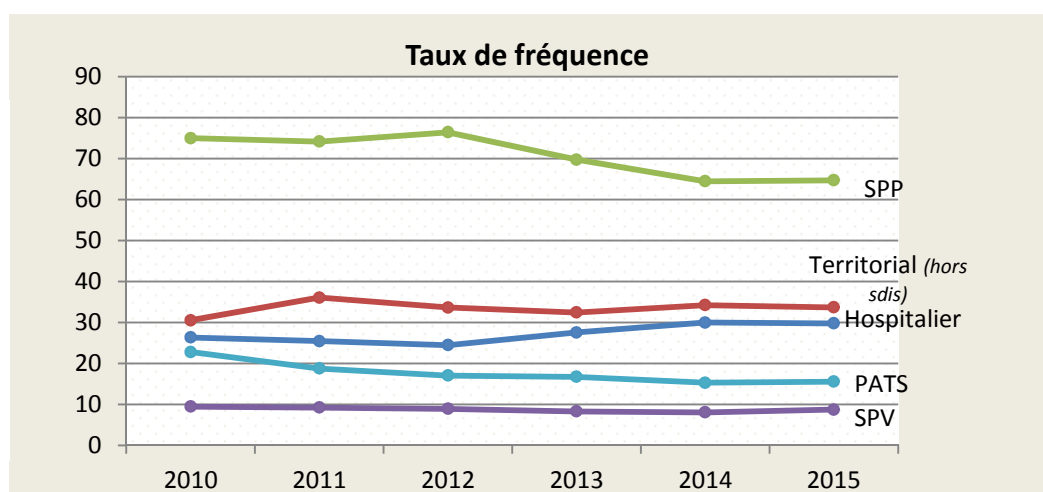
Ensemble	8,0%	29,4	47,3	1,5
-----------------	-------------	-------------	-------------	------------

L'EVOLUTION DES INDICATEURS



Les indicateurs sont stables.

Les SPP restent une population à haut risque avec des indicateurs les plus élevés de la fonction publique.



³ **L'indice de fréquence** des accidents avec arrêt représente le nombre d'accidents avec arrêt rapporté à 1 000 salariés. Nombre d'événements avec arrêt x 1 000 / Effectif temps plein

Taux de fréquence = Nombre d'événements avec arrêt x 1 000 000 / Nombre d'heures travaillées

Taux de gravité : Il permet de suivre la gravité des accidents au travers de la durée moyenne des arrêts de travail consécutifs. C'est le rapport entre le nombre total de journées calendaires réellement perdues pour incapacité temporaire consécutive à un accident de travail et le nombre d'heures travaillées pour mille heures d'exposition. Nombre de jours d'arrêt x 1 000 / Nombre d'heures travaillées

Le taux de sinistralité est calculé en rapportant le nombre d'événements d'une année au nombre des effectifs couverts par la BND.

LES TYPES D'ÉVÉNEMENTS : LES ACCIDENTS DE SERVICE PREDOMINANTS

	Hospitalier	Territorial (hors sdis)	SPP	SPV	PATS
EFFECTIFS BND	264 745	579 971	39 104	182 771	11 050
Accident de service	21 884	39 828	6 645	4 752	362
avec arrêt	10 332	25 827	3 932	2 440	205
part avec arrêt	47,2%	64,8%	59,2%	51,3%	56,6%
Jours d'arrêt	511 320	1 128 689	139 275	80 482	7 484
Moy. Jours d'arrêt	49,5	43,7	35,4	33,0	36,5
Taux de sinistralité	8,3%	6,9%	17,0%	2,6%	3,3%

Le taux de sinistralité des accidents de service est plus élevé chez les hospitaliers que chez les territoriaux. Concernant les SDIS, les SPP ont un taux très élevé. Cela s'explique par des spécificités du métier de pompier. L'accidentologie est importante lors des activités sportives. Alors que le risque opérationnel en mission des SPP peut sembler plus accidentogène, il reste cependant plus maîtrisé par un niveau de compétence professionnelle que le risque préparation opérationnelle en caserne (Cf. Rapport BND sur les SDIS).

	Hospitalier	Territorial (hors sdis)	SPP	SPV	PATS
EFFECTIFS BND	264 745	579 971	39 104	182 771	11 050
Accident de trajet	1 912	5 356	204	202	90
avec arrêt	1 195	3 733	129	127	56
part avec arrêt	62,5%	69,7%	63,2%	62,9%	62,2%
Jours d'arrêt	59 484	178 550	6 259	6 968	3 411
Moy. Jours d'arrêt	49,8	47,8	48,5	54,9	60,9
Taux de sinistralité	0,7%	0,9%	0,5%	0,1%	0,8%

Comme près de deux Français sur trois vont au travail avec leur voiture personnelle, c'est sur la route qu'ils essaient de récupérer les minutes perdues : emprunt d'un raccourci, passage au feu orange... Le trajet lui-même peut être source de retard : dépose des enfants à l'école, postage d'une lettre, récupération d'un collègue, embouteillage, etc...

Le taux de sinistralité est plus élevé chez les territoriaux.

	Hospitalier	Territorial (hors sdis)	SPP	SPV	PATS
EFFECTIFS BND	264 745	579 971	39 104	182 771	11 050
Maladie professionnelle	1 699	2 709	10	1	22
avec arrêt	1 138	1 851	6	0	15
part avec arrêt	67,0%	68,3%	60,0%	0,0%	68,2%
Jours d'arrêt	181 748	301 262	795	0	2 305
Moy. Jours d'arrêt	159,7	162,8	132,5		153,7
Taux de sinistralité	0,6%	0,5%	ns	ns	ns

Les maladies professionnelles sont essentiellement des TMS⁴ qui constituent un enjeu important de santé au travail. Sous l'acronyme TMS sont classées de nombreuses pathologies qui concernent les membres inférieurs, le rachis et les membres supérieurs.

⁴ TMS : troubles musculo squelettiques

